



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 13 MAI À 19H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. Simon Hatem, Conseiller municipal et président substitut  
M. Vincent Perron, secrétaire  
Mme Marie-Catherine Émond, membre  
Mme Christine Sauvageau, membre  
M. Alexandre Duplain, membre

Joé Thériault, conseiller technique

**Autre(s) présence(s) :**

Mme Audrey Vaillancourt  
M. Frédéric Leblanc  
Mme. Mélanie Simard  
M. Kavin Tondreau

**Personne(s) absente(s) :**

Mme Isabelle Duchaine, membre  
Mme Marie Ignaczak, présidente

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Simon Hatem.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 8 chemin des Neiges

4.3 PIIA - Installation de deux (2) enseignes permanentes dans un centre commercial intégré - 1020, boulevard du Lac

4.4 PIIA - Construction d'un bâtiment multifamilial de quarante (40) logements - 16 et 20 chemin des Mélèzes

4.5 PIIA - Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 431, chemin du Tour-du-Lac

**5. Date de la prochaine réunion régulière**

5.1 Date de la prochaine réunion du CCU



## 6. Varia

6.1 Point de discussion - Varia

## 7. Clôture de la réunion

7.1 Clôture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion

Le président déclare l'assemblée ouverte à 19h03.

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, toutefois avec la mention que les invités, Mme Audrey Vaillancourt (architecte) et M. Frédéric Leblanc (promoteur) seront présent à la rencontre à 19h15. Ainsi que M. Kavin Tondreau et Mme Mélanie Simard (propriétaires) seront en visioconférence à 20h.

### 3.1 Adoption du procès-verbal

Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2026

### 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation.

### 4.2 PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 8 chemin des Neiges

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respecte pas les critères du PIIA à l'article 26, al. 2 points a, b, d et f de la section 2 du chapitre 4 portant sur les dispositions applicables aux résidences unifamiliales isolées ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup>, le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de permis 2025-00754, numéro de lot 1 821 583, concernant la démolition d'une résidence dans le but d'en reconstruire une nouvelle.

### 4.3 PIIA - Installation de deux (2) enseignes permanentes dans un centre commercial intégré - 1020, boulevard du Lac

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2026-00166, numéro de lot 1 821 286, concernant l'installation de deux (2) enseignes permanentes dans un centre commercial intégré.

### 4.4 PIIA - Construction d'un bâtiment multifamilial de quarante (40) logements - 16 et 20 chemin des Mélèzes

Le comité consultatif recommande **le report** de la demande de permis 2025-00100, numéro de lot 1 820 927 et 1 820 941, concernant le projet d'un promoteur immobilier voulant faire l'acquisition de deux (2) terrains pour réaliser la construction d'un immeuble multifamilial de quarante (40) logements.

### 4.5 PIIA - Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup> - 431, chemin du Tour-du-Lac

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2023-20015, numéro de lot 5 219 718, concernant l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m<sup>2</sup>.



**5.1 Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine rencontre du CCU sera le 3 juin ou le 10 juin 2026.

**6.1 Point de discussion - Varia**

M. Hatem présente certains dossiers qui lui ont été présentés.

**7.1 Clôture de la réunion**

Le président lève l'assemblée à 21h20.

---

Simon Hatem, président

---

Vincent Perron, secrétaire